

Enquête nationale sur la violence faite aux femmes

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-11-2010 23:16:27

Le Haut commissariat au Plan (HCP) a mené une enquête nationale consacrée à l'étude de la prévalence de la violence à l'égard de la femme au Maroc, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), indique mercredi le HCP dans un communiqué.

Première du genre, cette enquête, qui a bénéficié de l'appui du Fonds de Développement des Nations unies pour la femme, porte sur un échantillon de 9.000 femmes âgées de 18 à 64 ans et a couvert l'ensemble du territoire national, ajoute la même source, précisant qu'elle s'assigne pour objectif de mesurer la prévalence de la violence à l'égard des femmes sous différentes formes et dans les différents cadres de vie et d'identifier les caractéristiques des victimes de violences, ainsi que celles de leur environnement socio-économique.

Une journée nationale d'étude et de réflexion sera organisée prochainement par le HCP pour exposer les résultats de l'enquête et examiner le phénomène en question, ajoute le communiqué.

Le HCP, qui a mené déjà une enquête spécifique portant sur les "perceptions et attitudes des Marocains face aux changements dans la statut et les rôles des femmes", a fait savoir que les résultats de la nouvelle enquête pourraient enrichir les travaux menés par le HCP sur les phénomènes sociaux et plus particulièrement sur les femmes marocaines.

Ils donneront également un éclairage supplémentaire sur les données publiées par le HCP, qui sont systématiquement désagrégées selon le genre, selon le même document.

Célébrée le 25 novembre de chaque année, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 1999, dans l'objectif de sensibiliser l'opinion publique mondiale aux différentes composantes de cette catégorie de la population.

Plusieurs conventions et résolutions des Nations unies en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes ont été, dans ce cadre, élaborées, demandant notamment aux Etats membres de recueillir et de tenir à jour les données sur la violence contre les femmes en les engageant à assurer la collecte et l'analyse des données sur ce phénomène.

MAP